

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

ÉCO : 453475

Date de révision : 03/30/2015

Rév. 0

RUBRIQUE 1. ----- IDENTIFICATION DU PRODUIT-----

Inova Diagnostics, Inc.
9900 Old Grove Road
San Diego, CA 92131 États-Unis

Numéro de téléphone pour informations générales : 1-858-586-9900
Numéros d'appel d'urgence

États-Unis, Canada : 1-800-424-9300

Autres pays : 1-703-527-3887

RÉF. CATALOGUE : **701153**

NOM : QUANTA Flash® SS-B Reagents

UTILISATION : Le QUANTA Flash SS-B est un test CIA (immunodosage de chimiluminescence) destiné à la détermination semi-quantitative des anticorps anti-antigène de type B du syndrome de Sjögren (SS-B) dans du sérum humain sur l'appareil BIO-FLASH®. La présence de ces anticorps anti-SS-B peut être utilisée en association avec des résultats cliniques et d'autres tests de laboratoire pour faciliter le diagnostic du syndrome de Sjögren et du lupus érythémateux systémique.

RUBRIQUE 2. ----- IDENTIFICATION DES DANGERS-----

Instructions en cas d'urgence

Dangers selon l'Agence fédérale d'hygiène et de sécurité du travail des États-Unis (OSHA)

Aucun danger connu selon l'OSHA.

Autres dangers non classifiés

Substance ou mélange non dangereux selon le Système général harmonisé (SGH).

Classification SGH

S/O

Éléments d'étiquetage SGH, y compris mentions de prudence

Pictogramme : aucun

Terme d'avertissement : aucun

Mentions de danger

Aucune

Mentions de prudence

Aucune

Effets potentiels sur la santé

Inhalation : peut être nocif en cas d'inhalation. Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Peau : peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut entraîner une irritation cutanée.

Yeux : peut entraîner une irritation oculaire.

Ingestion : peut être nocif en cas d'ingestion.

Organes cibles : aucun identifié.

REMARQUE : Les données relatives aux risques physiques et sanitaires n'ont pas encore été établies pour ce composant. Les données physiques et sanitaires indiquées se basent sur une évaluation des résultats disponibles pour les composants purs et sur la concentration de ces derniers dans le produit.

Système NFPA (États-Unis) : SANTÉ = 0, INFLAMMABILITÉ = 0, RÉACTIVITÉ = 0

HMIS : SANTÉ = 0, INFLAMMABILITÉ = 0, DANGER PHYSIQUE = 0

RUBRIQUE 3. ----- COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS -----

Aucun composant n'est dangereux selon les critères de l'OSHA, États-Unis.

Composants de la trousse

REMARQUE : Réf. = Référence produit

Réf. 501013, Tampon de remise en suspension Resuspension Buffer, 1 flacon contenant une quantité d'azoture de sodium inférieure à (<) 0,1 %, n° CAS 26628-22-8, n° EINECS 247-852-1

Réf. 501153, Billes SS-B Beads, avec antigène recombinant

Réf. 501001, Tampon de dosage Assay Buffer, 1 flacon ayant une quantité de chloramphénicol inférieure ou égale à (≤) 0,02 %, n° de registre CAS 56-75-7, n° EINECS 200-287-4, et une quantité d'azoture de sodium inférieure ou égale à (≤) 0,1 %, n° de registre CAS 26628-22-8, n° EINECS 247-852-1

Réf. 501011, IgG marqueur Tracer IgG, 1 flacon contenant une quantité d'azoture de sodium inférieure à (<) 0,1 %, n° de registre CAS 26628-22-8, n° EINECS 247-852-1

Certains réactifs contiennent moins de (<) 0,05 % en poids total d'azoture de sodium (NaN₃) comme conservateur, n° CAS 26628-22-8, n° EINECS 247-852-1.

Certains réactifs contiennent une quantité égale ou inférieure à (≤) 0,02 % en poids total de chloramphénicol comme agent de conservation, numéro de registre CAS 56-75-7, numéro EINECS 200-287-4.

RUBRIQUE 4. ----- DESCRIPTION DES PREMIERS SECOURS -----

Yeux : rincer immédiatement et abondamment à l'eau courante pendant au moins 20 minutes en maintenant les paupières écartées.

Contact cutané : laver soigneusement et abondamment à l'eau courante. Enlever et laver les vêtements contaminés.

Ingestion : consulter un médecin.

Inhalation : éloigner la victime de la zone d'exposition. En cas de difficultés respiratoires, consulter un médecin.

EN CAS D'ACCIDENT OU DE MALAISE, CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

RUBRIQUE 5. ----- MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE -----

Préparation ininflammable.

Moyen d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction adaptés aux matières stockées à proximité immédiate, par exemple un agent chimique sec.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : porter un appareil respiratoire autonome et des vêtements de protection pour prévenir tout contact oculaire ou cutané.

RUBRIQUE 6. --- MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL ---

Après un déversement : absorber les déversements avec des matières absorbantes inertes et les placer dans un récipient adapté. Pour éviter toute exposition, porter des équipements de protection individuelle (EPI) tels que gants, verres de sécurité et lunettes de protection.

RUBRIQUE 7. ----- MANIPULATION ET STOCKAGE -----

Manipulation : respecter les précautions normales de manipulation des substances chimiques. Laver la zone touchée après manipulation.

Stockage : maintenir les récipients hermétiquement fermés hors utilisation. Conserver au sec dans une zone de stockage bien aérée (entre 2 et 8 °C). Protéger de tout dommage physique.

RUBRIQUE 8. ---- CONTRÔLES DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE ----

Ne contient aucune substance avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

Protection respiratoire : lorsque l'évaluation des risques indique que des appareils respiratoires à purification d'air sont adaptés, utiliser un appareil respiratoire à masque facial complet et une combinaison multi-usage (États-Unis) ou des cartouches pour appareils respiratoires de type ABEK (EN 14387) en tant que systèmes de secours aux mesures d'ingénierie. Si l'appareil respiratoire constitue le seul moyen de protection, utiliser un appareil respiratoire à masque facial complet. Utiliser des appareils respiratoires et des composants testés et homologués selon les normes gouvernementales applicables, telles que NIOSH (États-Unis) et CEN (Europe).

Protection oculaire : utiliser des appareils de protection oculaire testés et homologués selon les normes gouvernementales applicables, telles que NIOSH (États-Unis) et EN 166 (Europe).

Protection des mains : porter des gants. Les gants doivent être inspectés avant utilisation. Utiliser une technique adaptée de retrait des gants (sans toucher leur surface extérieure) pour éviter tout contact cutané avec ce produit. Après usage, jeter les gants contaminés en accord avec les lois en vigueur et les bonnes pratiques de laboratoire. Se laver et se sécher les mains.

Protection de la peau et du corps : vêtements imperméables. Le type d'équipement de protection doit être choisi en fonction de la concentration et de la quantité de substances dangereuses sur le lieu de travail concerné.

Mesures d'hygiène : manipuler en accord avec les bonnes pratiques industrielles relatives à l'hygiène et à la sécurité. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Conseiller l'utilisation de pipettes de sécurité.

RUBRIQUE 9. ----- PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES -----

Aspect :

Tampon de remise en suspension : liquide rose dans un tube avec capuchon à vis

Cartouche de réactifs : cartouche en plastique rigide contenant 3 tubes de réactif séparés.

Billes de SS-B (espace n° 1 de la cartouche) : matière solide lyophilisée marron/blanche dans un tube transparent à extrémité arrondie.

Tampon de dosage (espace n° 2 de la cartouche) : liquide rose dans un tube transparent rectangulaire.

IgG marqueur (espace n° 3 de la cartouche) : liquide transparent dans un tube blanc rectangulaire.

Odeur : les solutions sont inodores

Point d'ébullition : S/O

Point de fusion : S/O

Point d'éclair : S/O

Température d'auto-inflammation : S/O

Limites d'explosivité : S/O

Pression de vapeur : S/O

Densité : S/O

Viscosité : S/O

Solubilité dans l'eau : les solutions sont solubles

RUBRIQUE 10. ----- STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ -----

Stabilité : stable dans les conditions ordinaires d'utilisation et de stockage.

Polymérisation dangereuse : ne se produit pas.

Conditions et matières à éviter : S/O

Réactions dangereuses : S/O

Produits de décomposition dangereux : S/O

RUBRIQUE 11. ----- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES -----

Toxicité aiguë

DL50 par voie orale

Aucune donnée disponible

CL50 par inhalation

Aucune donnée disponible

DL50 par voie cutanée

Aucune donnée disponible

Autres informations sur la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Aucune donnée disponible

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune donnée disponible

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Aucune donnée disponible

Mutagénicité sur les cellules germinales

Aucune donnée disponible

Cancérogénicité

CIRC

Aucun composant de ce produit présentant une concentration supérieure ou égale à 0,1 % n'est identifié comme un agent cancérogène humain probable, possible ou confirmé par l'IARC.

NTP

Aucun composant de ce produit présentant une concentration supérieure ou égale à 0,1 % n'est identifié comme un agent cancérogène connu ou potentiel d'après le NTP.

OSHA

Aucun composant de ce produit présentant une concentration supérieure ou égale à 0,1 % n'est identifié comme un agent cancérogène connu ou potentiel d'après l'OSHA.

Toxicité pour la reproduction

Aucune donnée disponible

Tératogénicité

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (Système général harmonisé)

Aucune donnée disponible

Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée (Système général harmonisé)

Aucune donnée disponible

Danger par aspiration

Aucune donnée disponible

Effets potentiels sur la santé

Inhalation

Peut être nocif en cas d'inhalation. Peut entraîner une irritation des voies respiratoires.

Ingestion

Peut être nocif en cas d'ingestion.

Peau

Peut être nocif en cas d'absorption par la peau. Peut entraîner une irritation cutanée.

Yeux

Peut entraîner une irritation oculaire.

Signes et symptômes d'exposition

À notre connaissance, les propriétés chimiques, physiques et toxicologiques n'ont pas été totalement étudiées.

Effets synergiques

Aucune donnée disponible

Informations complémentaires

N° RTECS : non disponible

RUBRIQUE 12. ----- INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES -----

Toxicité

Aucune donnée disponible

Persistante et dégradabilité

Aucune donnée disponible

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée disponible

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible

Évaluations PBT et vPvB

Aucune donnée disponible

Autres effets néfastes

Le danger environnemental ne peut être exclu en cas de manipulation ou de mise au rebut non professionnelle.

Toxique pour les organismes aquatiques.

RUBRIQUE 13. ----- CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION -----

Observer toutes les réglementations relatives à l'environnement en vigueur pour l'élimination des déchets. Les entités générant des déchets chimiques sont responsables de leur classification comme déchets dangereux. Contacter une entreprise professionnelle spécialisée habilitée pour l'élimination des produits non utilisés. Certains réactifs de la présente trousse contiennent de l'azoture de sodium comme agent de conservation. Certaines études indiquent que l'azoture de sodium forme de l'azoture de cuivre ou de plomb, substances explosives en cas de choc, dans les tuyauteries de laboratoire. Appliquer les procédures d'élimination appropriées.

Produit

Les résidus de produit et les solutions non recyclables doivent être éliminés par une société dûment habilitée.

Emballage contaminé

Mis au rebut comme un produit non usagé.

Recueillir les résidus d'échantillons biologiques, de réactifs et de contrôles dans un récipient adapté et traiter à l'autoclave pendant 1 heure à 121 °C.

Statut selon la Loi des États-Unis sur la conservation et la récupération des ressources (RCRA), Série P : Non répertorié.

Statut selon la Loi des États-Unis sur la conservation et la récupération des ressources (RCRA), Série U : Non répertorié.

RUBRIQUE 14. ----- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT -----

Département des transports (États-Unis)

Marchandise non dangereuse.

IMDG

Marchandise non dangereuse.

IATA

Marchandise non dangereuse.

RUBRIQUE 15. ----- INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES -----

Conforme aux directives 1999/45/CE et 91/155/CEE et à leurs modifications.

Dangers selon l'Agence fédérale d'hygiène et de sécurité du travail des États-Unis (OSHA) :

Aucun danger connu selon l'OSHA.

Statut selon la Loi des États-Unis sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) :

Non répertorié dans l'inventaire TSCA.

Statut relatif à la Liste canadienne des substances domestiques (DSL) :

Non répertorié sur les listes canadiennes DSL et NDSL.

Composants selon la section 302 de la Loi des États-Unis sur la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement (SARA 302) :

les composants suivants sont assujettis aux exigences de déclaration aux termes de la loi SARA, Titre III, Section 302.

Azoture de sodium, n° CAS 26628-22-8, n° EINECS 247-852-1

Composants selon la section 313 de la Loi des États-Unis sur la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement (SARA 302) :

Ce produit ne contient aucun composant chimique avec des numéros d'enregistrement CAS excédant les niveaux limites de déclaration (De Minimis) établis par le document SARA, Titre III, Section 313.

Dangers selon les sections 311 et 312 de la Loi des États-Unis sur la modification et la réautorisation du fonds spécial pour l'environnement (SARA 311/312) :

Danger chronique pour la santé

Composants répertoriés dans la liste de droit à l'information (Right to Know) du Massachusetts :

Azoture de sodium, n° CAS 26628-22-8, n° EINECS 247-852-1

Chloramphénicol, n° CAS 56-75-7, n° EINECS 200-287-4

Composants répertoriés dans la liste de droit à l'information (Right to Know) de la Pennsylvanie :

Eau, n° CAS 7732-18-5, n° EINECS 231-791-2

Azoture de sodium, n° CAS 26628-22-8, n° EINECS 247-852-1

Chloramphénicol, n° CAS 56-75-7, n° EINECS 200-287-4

Composants répertoriés dans la liste de droit à l'information (Right to Know) du New Jersey :

Eau, n° CAS 7732-18-5, n° EINECS 231-791-2

Chloramphénicol, n° CAS 56-75-7, n° EINECS 200-287-4

Composants répertoriés par la Proposition Californienne 65 :

Ce produit ne contient aucune substance chimique à une concentration reconnue par l'État de Californie comme cause de cancer, d'anomalie congénitale ou autres anomalies de reproduction.

RUBRIQUE 16. ----- AUTRES INFORMATIONS -----

Inova Diagnostics, Inc. fournit les informations de la présente fiche de bonne foi, mais n'accorde aucune garantie quant à leur exhaustivité ou leur exactitude. Ce document est uniquement destiné à recommander de bonnes pratiques de manipulation et d'utilisation en toute sécurité du produit par un personnel dûment formé. Les personnes recevant ces informations doivent déterminer par elles-mêmes l'adaptation du produit à une application spécifique. Inova Diagnostics, Inc. ne fait aucune déclaration et n'accorde aucune garantie, expresse ou implicite, ce qui inclut sans y être limité les garanties de valeur commerciale et d'adaptation à une application particulière, eu égard aux informations exposées dans la présente fiche ou au produit auquel lesdites informations se réfèrent. Par conséquent, Inova Diagnostics, Inc. ne saurait être tenu pour responsable en cas de réclamation, perte ou dommage résultant de l'utilisation ou de l'exploitation des informations de la présente fiche.

QUANTA Flash est une marque déposée d'Inova Diagnostics, Inc. Copyright 2015. Tous droits réservés©.